

23 novembre 2017 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration conjointe du Président de la République Emmanuel Macron et de la Présidente du Conseil des Ministres de Pologne Beata Szydło

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI.

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux d'accueillir aujourd'hui à Paris la présidente du Conseil des ministres de Pologne, Madame Beata SZYDŁO. Merci beaucoup Chère Beata pour ta présence aujourd'hui et après une participation au débat de l'OCDE, pour l'échange bilatéral que nous venons de tenir.

Il y a entre nos deux pays une relation historique forte, extrêmement dense et marquée par nos histoires, une relation faite d'une proximité telle que le général de GAULLE, qui avait eu à combattre comme colonel, de mémoire, n'hésita pas à dire que le succès ou le malheur de l'un ont toujours été liés au succès de l'autre. Nous sommes liés à tous égards et la relation bilatérale que nous entretenons est donc importante.

Nul n'ignore que lorsque j'ai été élu Président de la République il y a un peu plus de six mois cette relation n'était sans doute pas à son niveau le plus intense et le plus positif pour différentes raisons. Et nul n'ignore que nous avons des accords dont nous avons débattu et je pense que c'est d'ailleurs comme ça que notre relation doit se structurer. Mais nous avons aussi des points de convergence, une volonté de faire et d'avancer et de définir des actions communes à venir.

Aussi, notre discussion sur le plan bilatéral a-t-elle d'abord consisté à évoquer la question délicate de la réforme de la justice en Pologne. J'ai rappelé à Madame la Présidente du Conseil des ministres qu'évidemment la France n'avait pas à juger des réformes qui sont conduites dans quelque autre pays que ce soit de l'Union européenne mais que le débat aujourd'hui portait sur la compatibilité de ces réformes avec les valeurs de l'Union, le droit de l'Union et la charte des droits fondamentaux et qu'à cet égard j'invitais la Pologne à poursuivre un dialogue constructif avec la Commission européenne et l'ensemble des partenaires. Nous continuerons à échanger sur ce sujet de préoccupation mais c'est bien dans ce cadre qu'il préoccupe la France et dans aucun autre.

Pour le reste, je souhaite que nous puissions développer la relation forte qui existe sur le plan académique et linguistique. Il y a aujourd'hui 7.000 étudiants polonais environ qui étudient en France et 4.000 étudiants français en Pologne. Nous pouvons faire davantage et nous avons ce souhait commun de continuer à avancer sur ce point. A La Sorbonne, j'ai notamment proposé que nous allions vers la création d'universités européennes et nous sommes convenus l'un et l'autre que nous allions demander à nos universités de travailler sur des projets conjoints et sur l'édification d'une telle ambition commune, ce dont je me félicite. Je souhaite aussi que la France soit plus présente sur le plan linguistique en Pologne et nous œuvrerons ensemble pour renforcer pour tous les âges l'enseignement du français et la présence linguistique et culturelle française qui est un vecteur important de notre relation et de notre amitié.

L'économie est bien entendu également un secteur fort de notre relation bilatérale avec un peu plus de 17 milliards d'euros d'échanges annuels entre nos deux pays. La Pologne est notre premier partenaire économique en Europe centrale et orientale. Je souhaite que nous puissions poursuivre, aller plus loin. Nous avons, avec Madame la Présidente du Conseil des ministres, évoqué les secteurs de la défense, de l'industrie, du nucléaire comme étant des perspectives futures de développement et je souhaite que nous travaillions de manière extrêmement resserrée sur ce sujet. Nos ministres dans les prochaines semaines et les prochains mois poursuivront des échanges bilatéraux à cette fin.

Le climat est bien entendu aussi un sujet sur lequel nous devons œuvrer ensemble. La Pologne est signataire à l'Accord de Paris et a réaffirmé sa volonté et son engagement. La Pologne présidera l'année prochaine la COP en l'accueillant sur son territoire. Et je remercie la Pologne d'être pleinement engagée et présente lors du

en rattachant sur son territoire. Et je remercie la Pologne d'être pleinement engagée et présente lors du sommet que la France tiendra le 12 décembre prochain. Notre volonté est ensemble d'œuvrer à des projets concrets qui permettent d'aller de l'avant sur la réalisation et le parfait respect de nos engagements au titre de l'Accord de Paris et sur la préservation de la souveraineté énergétique européenne.

A cet égard, nous avons ensuite évoqué plusieurs sujets européens avec là aussi des points d'accord et des points de désaccord provisoire dirai-je. J'ai évoqué à La Sorbonne plusieurs sujets importants qui touchent directement la situation en Pologne et par exemple la volonté qui est celle de la France de mettre fin au double standard sur le plan alimentaire et plusieurs autres injustices qui existent au sein de l'Union européenne.

Nous avons également une convergence de vues, je l'évoquais, en termes de stratégie énergétique dans la mesure où nos deux pays tiennent à une vraie souveraineté européenne en la matière. Pour ma part, je plaide pour que l'Europe puisse avancer l'année prochaine dans la définition d'un prix minimum du CO2 avec les justes protections pour les industries européennes et en particulier une taxe aux frontières pour protéger les industries importatrices de pays qui ne respecteraient pas ces mêmes règles. Il nous faut avancer de manière résolue pour mettre en cohérence notre stratégie énergétique avec notre stratégie climatique et notre volonté de souveraineté sur ces sujets.

Nous avons également une vraie convergence de vues sur les sujets numériques où nos deux pays poursuivent une volonté d'avoir une juste taxation des géants de l'Internet qui doivent contribuer au financement de nos économies et de leur transition. Et je ne doute pas que la Pologne sera aussi un soutien précieux pour le combat que nous menons sur la défense des droits d'auteur car défendre les contenus sur Internet, la création de nos différents pays est indispensable pour préserver là aussi notre souveraineté culturelle et la production de savoirs.

Nous avons des sujets sur lesquels il y avait des divergences qui se sont résorbées et je veux vraiment remercier madame la Présidente du Conseil des ministres et le sens du compromis qu'elle a eu sur la PESCO, cette coopération structurée permanente en matière de défense. La Pologne qui avait des réticences a pu par le débat les lever et a rejoint il y a quelques jours cette stratégie que la France a beaucoup soutenue et je tiens à l'en remercier.

Nous avons encore un travail à conduire sur les sujets des principes de droit que j'évoquais en introduction comme sur des sujets de convergence sociale. Nous n'étions pas d'accord sur la réforme de la directive travailleurs détachés, j'ai essayé d'expliquer quel était le fil directeur de la volonté française de réformer cette directive qui a permis d'avoir un accord à la majorité qualifiée et je souhaite que nous poursuivions ce dialogue.

D'abord parce que le dialogue sur le plan bilatéral est important pour renforcer nos contrôles contre le travail détaché illégal et ensuite parce que nous aurons à trouver des compromis sur le paquet mobilité qui va retourner en discussion à partir de décembre au Conseil. Sur tous ces sujets je souhaite vraiment que nous puissions trouver la voie d'accords et de compromis pertinents entre nos pays, qui restent encore des sujets parfois de désaccord car je crois à la capacité en Europe de construire une véritable productivité, une véritable compétitivité par rapport à nos principaux concurrents tout en construisant une véritable convergence sociale, fiscale et environnementale. C'est l'objectif que la France poursuit, c'est l'objectif que j'ai exprimé dans le discours de La Sorbonne mais c'est je crois notre intérêt mutuel et donc je m'attacherai pour ma part à ce que nous poursuivions ce dialogue qui est le nôtre.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je souhaitais vous dire pour rendre compte de notre échange en remerciant à nouveau Madame la Présidente du Conseil des ministres de Pologne pour sa visite et notre échange qui, vous l'avez compris, donnera lieu à plusieurs échanges ministériels et vous dire ici que je me rendrai moi-même en Pologne durant l'année 2018.

Merci beaucoup, Chère Beata.